

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Genève, le 18 février 2026

Sondage sur les discriminations au Département de réadaptation et gériatrie**Les HUG renforcent leur dispositif de lutte contre le racisme et la discrimination**

Un sondage interne mené au Département de réadaptation et gériatrie (DRG) des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) confirme l'existence de situations de racisme et de xénophobie vécues par une partie du personnel et de la patientèle. Ces situations, rapportées principalement comme provenant de patients, patientes et du personnel, appellent une réponse déterminée. Les HUG reconnaissent la réalité de ces vécus et les effets qu'ils peuvent avoir sur les personnes et les équipes. Les résultats de ce sondage sont cohérents avec ceux relevés au niveau national dans l'enquête « Vivre ensemble ». Face à ces constats, les HUG renforcent leur dispositif de lutte contre les discriminations et réaffirment qu'aucune forme de propos ou de comportement raciste n'est tolérée au sein de l'institution.

Des situations de racisme rapportées

Parmi les 487 collaborateurs et collaboratrices ayant répondu au questionnaire (taux de participation : 29%), 26,5% déclarent avoir été victimes de racisme dans le cadre professionnel. Cette proportion s'élève à 44% parmi les personnes racisées et à 19% parmi les personnes non racisées.

Les situations rapportées proviennent principalement de patientes et patients (33% des réponses), de collègues (31%) et de supérieurs et supérieures hiérarchiques (20%). Les formes évoquées relèvent majoritairement de préjugés, de propos ou d'attitudes dévalorisantes, voire excluantes. Les violences physiques sont rarement mentionnées.

Par ailleurs, 44% des personnes indiquent avoir été témoins de situations de racisme. Deux tiers (65%) estiment toutefois que leur environnement professionnel n'est pas affecté par un racisme systémique.

Couleur de peau et xénophobie au cœur des discriminations

Chez les personnes se disant victimes de racisme, la couleur de peau (28% des réponses), l'origine ethnique (21%) et la nationalité (20,5%) sont les principales caractéristiques de discrimination citées par les personnes racisées.

Parmi les personnes non racisées, la nationalité (61%) est la caractéristique discriminante dominante, par hypothèse et compte tenu de la composition du personnel, à l'égard du personnel frontalier.

Impact sur les équipes et les soins

Les effets les plus fréquemment cités sont la démotivation, le sentiment de ne pas être à sa place, l'évitement de lieux et situations et la détérioration des relations professionnelles.

Concernant la patientèle, 22% du personnel médico-soignant déclare avoir été témoin de situations où des patientes et patients auraient été victimes de racisme. De telles situations peuvent influencer la qualité de la prise en charge, notamment par des stéréotypes ou un manque d'écoute.

Des résultats similaires sur le plan national

Le questionnaire du sondage a été élaboré en s'inspirant de l'enquête « Vivre ensemble » (2023) de l'Office fédéral de la statistique, la seule à s'intéresser aux questions relatives aux discriminations en Suisse. Les résultats observés au DRG sont cohérents avec ceux enregistrés sur le plan national. A titre illustratif, en 2023, 22% de la population suisse de 15 à 88 ans indiquait avoir été victime de discrimination dans les cinq dernières années. Ce chiffre monte à 32% pour les dix dernières années.

Des mesures déjà engagées et renforcées

Dès les premiers signalements en 2025, la direction des HUG a pris une série de mesures :

- dépôt de deux dénonciations pénales (notamment pour un tag raciste)
- une dizaine d'entretiens de service
- mesures disciplinaires prises à l'encontre de deux personnes dès que les faits ont été établis
- ateliers de sensibilisation destinés à 680 collaborateurs et collaboratrices
- campagne institutionnelle contre le racisme
- programme d'accompagnement renforcé des cadres et des équipes.
- les propos et comportements racistes peuvent faire l'objet de poursuites administratives ou pénales.
- extension de ce sondage à toute l'institution en 2026, afin de cibler les interventions nécessaires.

Le sondage montre qu'une personne sur deux sait comment signaler formellement une situation de racisme. Les HUG renforceront donc les dispositifs de signalement et de suivi, amélioreront l'information interne et poursuivront les actions de formation.

Position de l'institution

Les HUG considèrent toute forme de racisme comme inacceptable et incompatible avec leurs valeurs, leur mission de service public et leur engagement envers la dignité humaine. L'institution tient à exprimer sa reconnaissance sincère aux membres du personnel qui ont témoigné et regretté profondément que certaines personnes aient vécu des situations de discrimination en son sein. Ces expériences n'auraient jamais dû se produire.

Conscients de leurs responsabilités, les HUG réaffirment leur détermination à agir et poursuivront résolument un programme d'actions visant à :

- libérer la parole
- soutenir les équipes confrontées à des comportements discriminatoires
- prévenir toute banalisation des propos racistes
- garantir à toutes et tous une prise en charge respectueuse et équitable.

À propos de l'ancienne responsable des soins du DRG

L'ancienne responsable des soins du DRG a été confrontée à des menaces inacceptables sur son lieu de travail que la Direction générale condamne fermement.

Au regard de l'ensemble des éléments, et afin de préserver sa santé, sa sécurité, sa sérénité et celle de toutes les parties impliquées, un poste équivalent aux mêmes conditions lui a été attribué dans un autre département, ainsi qu'une alternative professionnelle adaptée à sa situation et à ses compétences. Cette mesure de protection a également pour but de garantir la continuité des activités du département et assurer la qualité des soins.

Ces dispositions visent à préserver ses droits, son intégrité et le climat de travail et ont pour objectif son retour en poste dans un environnement apaisé.

L'institution prend acte des prises de position publiques exprimées ces derniers mois, mais s'en distancie sur plusieurs points. Dans le cadre de la procédure judiciaire en cours sur recours de la collaboratrice, les HUG restent ouverts au dialogue, par l'intermédiaire des avocates mandatées. En particulier, l'institution a proposé une médiation.

Compte tenu de la procédure pendante et par respect pour la personnalité de la collaboratrice, les HUG ne peuvent pas communiquer davantage à ce stade.

Retrouvez des informations détaillées sur le [dossier de presse](#).



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
CH – 1211 Genève 14

Pour de plus amples informations :
HUG, Service de presse et relations publiques
presse-hug@hug.ch
+41 22 372 37 37

Retrouvez tous nos communiqués de presse sur [notre site Internet](#).

Si vous souhaitez vous abonner à nos listes de diffusion et recevoir nos communiqués de presse,
[laissez-nous vos coordonnées](#).

Suivez nous également sur :



Les HUG : soins, enseignement et recherche de pointe

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) sont le 1^{er} hôpital universitaire de Suisse en volume d'activité. Les HUG soignent plus de 255 000 personnes par an, proposent quelque 2 100 lits hospitaliers et emploient 13 086 personnes. Leurs missions sont les soins, la formation et la recherche. Les HUG sont centre national de référence pour l'influenza, les infections virales émergentes, la rougeole et la rubéole, les méningocoques, le foie de l'enfant ainsi que laboratoire national de référence pour l'histocompatibilité. Ils sont centres collaborateurs de l'OMS dans six domaines et centres de compétences dans plusieurs secteurs.

Plus d'informations sur www.hug.ch – Rapport d'activité : <https://panorama.hug.ch/>